

Religius

Être âne et bœuf

par monsieur l'abbé Yannick Vella, curé



Le Directoire

Outre les représentations de la crèche de Béthléem, qui existent depuis les premiers siècles dans les églises, la coutume s'est répandue, à partir du XIII^e siècle, d'installer de petites crèches dans les maisons, en prenant exemple sur celle qui, en 1223, avait été aménagée à Greccio par saint François d'Assise. Leur préparation - à laquelle les enfants sont tout particulièrement associés - permet de « rendre présent le mystère de Noël auprès des différents membres de la famille, qui, parfois, se recueillent pour un moment de prière ou pour lire les passages de l'Écriture Sainte, qui concernent la naissance de Jésus ». Ainsi s'exprime le trop peu connu **Directoire sur la piété populaire et la Liturgie** publié en 2001 par le Saint-Siège.

Ledit directoire fait le lien entre les plus anciennes représentations paléochrétiennes de Noël, la crèche de saint François et les nôtres. Mais il ne se prononce guère sur la période où exposer la crèche et sur sa composition. Il est vrai qu'un directoire universel ne va pas imprudemment départager des usages divers. Les Andins mettent par exemple un lama dans la crèche, les Bordelais auraient pu les suivre après l'épisode de Serge le Lama en 2013 : ce n'est pas le rôle dudit directoire.

La bonne époque

Aussi pour la période, nous conseillons le meilleur usage : le plus long. Trop de crèches se montent à la hâte dans les derniers jours avant Noël et se défont vite après le 6 janvier, à peine les rois mages arrivés.

Pour le meilleur, une crèche est en place le premier dimanche de l'Avent. Sans son Seigneur, l'Enfant Jésus (que l'on placera bien sûr de retour de la messe de minuit), elle nous prépare à l'Avènement d'icelui, dans le dépouillement de ce temps liturgique : c'est tout un d'Avent et d'Avènement, même mot en court et en long. La couronne d'Avent nous aidera d'ailleurs aux mêmes sentiments. J'aime celles, méticuleusement « liturgiques » avec trois bougies violettes et une rose, comme le sont

en couleur les quatre dimanches. Bougonnée comme « protestante » par les grincheux, alors qu'elle est peut-être préchrétienne ou orientale, elle est en tout cas présente dans ledit directoire catholique. Ce dernier précise qu'elle est « constituée de rameaux toujours verts ». Et surtout qu'« elle symbolise la lumière des prophéties qui tout au long de l'histoire illuminèrent la nuit de l'attente du peuple de Dieu, jusqu'à l'apparition du Soleil de justice ».

Les animaux de la crèche

Mais retournons aux moutons de notre crèche : elle pourra pour le meilleur quitter la maison comme l'église le 2 février, et seulement après la cérémonie de la Chandeleur. La Purification de la Vierge Marie, le jour de la Présentation de l'Enfant Jésus, est effectivement la dernière fête du cycle de Noël.

Les moutons sont inséparables des bergers qui furent 3 selon Benoît XIV (14). Point de lama selon les spécialistes.

Mais pourquoi un âne et un bœuf ?

Fi des grincheux qui disent que l'âne et le bœuf ne sont pas dans saint Luc. Benoît XVI (16) a dit : « *Le bœuf et l'âne ne sont pas simplement des produits de l'imagination pieuse : la foi de l'Église dans l'unité de l'Ancien et du Nouveau Testaments, leur a donné leur rôle comme un accompagnement de l'événement de Noël. Nous lisons dans Isaïe : 'Le bœuf connaît son propriétaire, et l'âne la maison de son maître' ».*

S'ils étaient là, ce n'est pas comme des hôtes qui ont dû faire un peu de place à la Sainte-Famille. Les Juifs avaient en effet souvent un âne et un bœuf dans leur étable. Mais ceux de la crèche n'étaient pas de Bethléem. Ils étaient du voyage. Ils appartenaient à saint Joseph ! L'âne était la monture de la Vierge Marie. Et le bœuf devait servir à payer le tribut à César.

Mais, mystiquement surtout, l'âne et le bœuf étaient ceux dont les yeux étaient « ouverts le soir de Noël, afin qu'ils puissent reconnaître leur Seigneur dans la crèche » (Benoît XVI).

C'est donc ce que nous devons être durant tout le voyage de l'Avent : âne et bœuf !



L'oratorio de Noël

par monsieur l'abbé Pedro Gubitoso, vicaire

Si parmi les temps liturgiques il y en a un qui fait particulièrement la joie des chorales paroissiales, c'est certainement celui de Noël. Pendant des siècles, nombre de compositeurs ont déployé tout leur savoir-faire afin que nous puissions chanter, comme il se doit, les louanges de l'Enfant Jésus. Outre les splendides mélodies grégoriennes de ce temps liturgique, les cantiques populaires, que l'on a joliment nommés « noëls », sont porteurs d'une joie toute simple et très pure. Cependant, cette fois-ci, cher lecteur, nous voulons attirer votre attention vers un genre musical assez précis : « l'oratorio » de Noël.

Le genre musical « oratorio »

C'est au XVII^e siècle, siècle de la Contre-Réforme, qu'apparaîtra ce qu'on appelle couramment « l'oratorio ». Ce nom est lié à la congrégation des « Oratoriens » fondée par saint Philippe Néri à Rome. Dans les maisons de l'Oratoire, l'on se réunissait souvent afin de chanter et lire des textes sacrés, une activité pieuse mais pas strictement liturgique. Ces activités, souvent très musicales, se montrèrent très fécondes au niveau de l'apostolat, surtout auprès de la jeunesse, plus susceptible, à cause de sa naïveté, de tomber dans les déviations apportées par l'hérésie protestante.

C'est dans un tel cadre qu'est apparu l'oratorio : un morceau de musique racontant une histoire à caractère religieux. Ce genre de composition ne prétend ni avoir la sacralité du motet ni tomber dans la profanité du madrigal, elle est entre les deux. C'est une musique, certes, religieuse mais pas à proprement parler liturgique ; son aspect religieux est sauvegardé du fait que son côté dramatique ne va pas jusqu'à la théatralité d'un opéra par exemple.

Grâce à cet artifice, les compositeurs catholiques ont pu mettre en musique des récits et des dialogues bibliques, conciliant ainsi la puissance du texte sacré avec le caractère plaisant du madrigal et de l'opéra naissant. Voilà le génie de la Contre-Réforme ! La religion passe aussi par les dévotions les plus simples et sensibles. Comme le disait déjà saint Thomas d'Aquin : « la grâce ne détruit pas la nature, mais la perfectionne et l'élève ».

En Italie, **Giacomo Carissimi** (1605-1674) fut sans doute l'un des compositeurs qui maîtrisa ce genre à la perfection. On lui doit un bon nombre de récits bibliques racontés en musique, par exemple : Jephthé, Jonas, Abraham et Isaac, Baltazar, le jugement de Salomon, « *vanité des vanités* », entre autres petits chefs-d'œuvre.



L'oratorio en France

L'un des plus brillants élèves de Carissimi fut le non moins célèbre **Marc-Antoine Charpentier** (1643-1704). Grâce aux trois ans qu'il passa à Rome, à l'école du maître italien, Charpentier put être à même d'introduire en France, vers 1670, ce genre musical. Toute son œuvre comporte environ une trentaine de motets dramatiques (oratorios) dont une bonne partie en rapport avec la Nativité du Christ.



Une petite suggestion

Dans le cadre des oratorios de Noël, nous avons l'embarras du choix : du grand « *Messie* » de Handel au prestigieux « *Weihnachtsoratorium* » de Bach, l'éventail de possibilités est, en effet, très vaste. Si toutefois l'allemand et l'anglais ne vous ravissent pas particulièrement, sachez qu'en France vous avez tout ce qu'il faut : la « **Pastorale sur la naissance de Notre Seigneur Jésus** » (H.483) de Marc-Antoine Charpentier, interprétée par *Les Arts Florissants* (dir. William Christie), est un savoureux exemple de motet dramatique où les chanteurs incarnent les divers personnages de la crèche. La poésie est admirable, en voici les derniers vers : « *Chantons cette vierge pure, chantons son humilité qui du ciel a mérité que l'auteur de la nature prît dans sa chaste clôture notre faible humanité, sans que son intégrité en reçût aucune injure* ». Bonne écoute !

Qu'en est-il alors de la Loi ?

par monsieur l'abbé Mateusz Markiewicz



Tout de suite après avoir proclamé la Loi Nouvelle, Jésus-Christ dit une chose qui devrait nous étonner : « *N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir* » (Mt 5, 17). Il a fait tout un discours pour donner au peuple de nouveaux préceptes, les Béatitudes, pourtant, il dit à présent que la Loi de Moïse doit être gardée. Que faire alors ? Toute la réponse est contenue dans un mot utilisé par Jésus : accomplir.

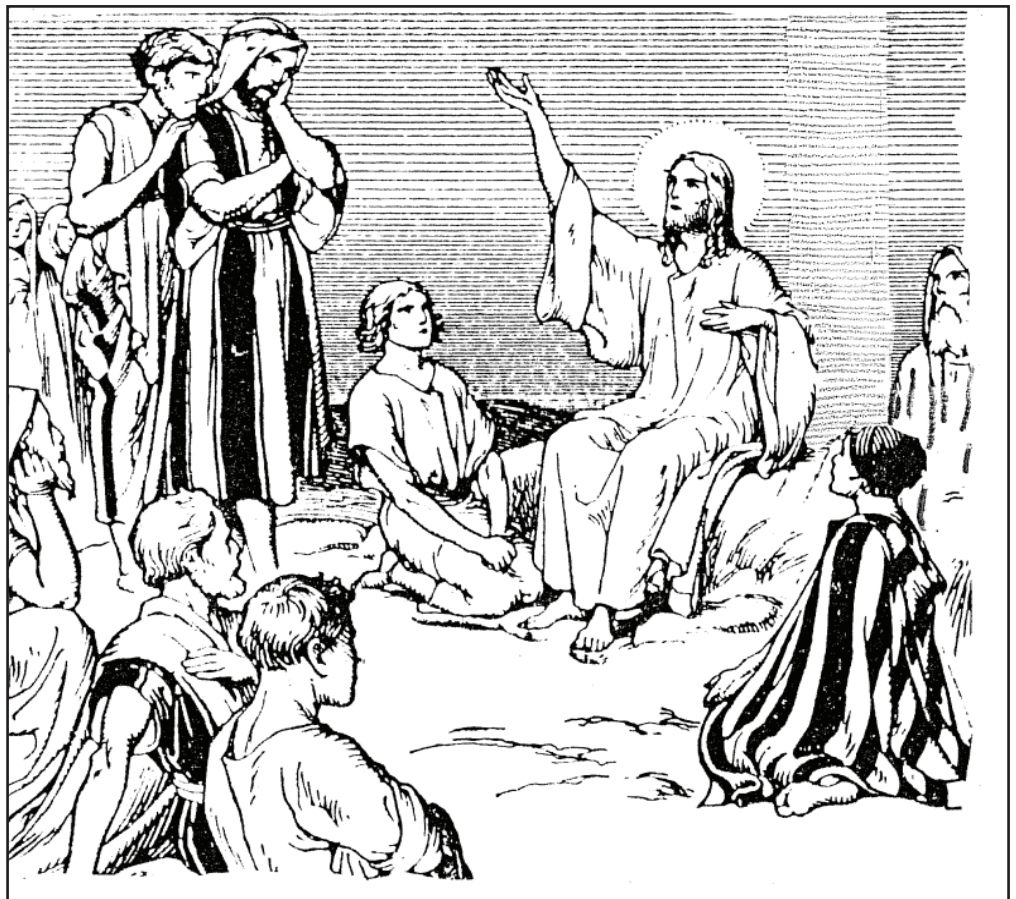
Jésus accomplit la Loi

Dès la naissance de Jésus, on a vu que lui et sa famille ont observé la Loi, en respectant, par exemple, la circoncision, le huitième jour, ou la présentation et la purification, le quarantième jour. Mais si l'on regarde de plus près ce qui constitue l'essence de la Loi et du message des Prophètes, on verra qu'il s'agit de la personne du Messie à venir. L'Ancien Testament devait préparer le peuple juif à la venue du Sauveur promis. Les livres sacrés devaient aussi indiquer à quoi on reconnaîtrait le Messie et les actions qu'il devrait faire. Il est donc normal, au début de sa mission publique, que Jésus maintienne la Loi en vigueur, puisqu'il n'a pas eu le temps d'accomplir toutes les prophéties. Les plus importantes d'entre elles concernent, bien sûr, sa passion, sa mort sur la croix et sa résurrection. Tant que le Christ n'a pas réalisé chaque petit mot, chaque petit point de la Loi, elle reste la norme et elle doit être observée (cf. Mt 5, 18). Pourquoi ? Parce que la Loi est une préparation à la mission de Jésus ; elle nous enseigne l'obéissance parfaite à la volonté de Dieu. Cette obéissance parfaite, Jésus nous l'a montrée sur le mont Golgotha. C'est pour cette même raison qu'il exige une telle obéissance de la part de ses auditeurs. En obéissant à la Loi de

Moïse, ils montrent, en effet, leur recherche du Sauveur et du chemin qu'il indique.

Une obéissance de cœur

Mais l'obéissance qu'exige Jésus doit dépasser celle que propagent les pharisiens et les scribes (cf. Mt 5, 20), qui se contentent de l'application littérale de la Loi sans voir, à travers elle, son auteur, Dieu lui-même. Dans les préceptes de la Loi, en effet, il faut voir une invitation à la sainteté qui égale celle de Dieu : « *Soyez saints, car moi, Yahvé votre Dieu, je suis saint* » (Lv 19, 2). C'est pour cette raison que Jésus se permet de donner une interprétation plus précise et plus exigeante des commandements divins (cf. Mt 5, 21-33, etc.). Les actions de ceux qui suivent Jésus doivent refléter l'amour parfait qui vient de Dieu. Jésus demande une obéissance de charité et il la confirme par une phrase nous rappelant le fragment du Lévitique qui vient d'être cité : « *Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait* » (Mt 5, 48). Et si Jésus ne parle plus de Yahvé mais du Père, c'est pour souligner l'amour qui peut nous aider à devenir parfaits. Il s'agit de l'amour qu'un enfant porte à son père.



à retenir...

- samedi 10 décembre : récollection d'Avent pour messieurs au sanctuaire de Notre-Dame de Verdélais.
- dimanche 11 décembre à 16h30 : « Offrande musicale en prélude aux Vêpres - Noël anciens, romantiques et modernes pour orgue » par l'organiste Christian Robert.
- samedi 17 décembre à 16h30 : concert de Noël sur le parvis de Saint-Eloi, par la chorale de la paroisse, suivi de vin chaud.
- samedi 24 décembre à 23h : Veillée de Noël suivie de la messe de minuit.

Venez vous former à Saint-Éloi !

Pour ce premier trimestre, la Paroisse vous propose deux cours de doctrine hebdomadaires : les Mardis de Saint-Éloi (les mardis à 20h30 par les trois abbés à tour de rôle) et le cours sur les prophètes (les jeudis à 20h30 par monsieur l'abbé Markiewicz. Voici le programme pour le mois de décembre :

- mardi 6 décembre : « Marie, mère de Dieu ».
- jeudi 8 décembre : **conférence annulée.**
- mardi 13 décembre : « Introduction à la théologie morale de saint Thomas d'Aquin - Le traité des vertus ».
- jeudi 15 décembre : « Jérémie - Vocation et vie d'un prophète qui menace ».
- du mardi 20 au jeudi 29 décembre : pas de conférence en raison des vacances de Noël.

Samedi 17 décembre à 16h30

Concert de Noël sur le parvis de Saint-Éloi
par la chorale paroissiale



Noëls traditionnels puis vin chaud !

paroisse - mode d'emploi

Eglise Saint-Éloi - Institut du Bon Pasteur

1, rue Saint-Éloi - 33000 Bordeaux

Tél.: 05 56 79 38 47

www.saint-eloi.org

Cordonnées paroissiales

Abbé Yannick Vella

Curé de Saint-Éloi (06 81 32 77 01)

Abbé Pedro Gubitoso

Vicaire (07 71 22 10 66)

Abbé Mateusz Markiewicz

Aumônier du Cours Saint Projet (06 41 38 58 14)

Horaire des offices

Dimanche

08h30 : Messe lue

10h00 : Grand'Messe

18h00 : Vêpres

19h00 : Messe lue

Semaine

07h15 : Messe lue

18h00 : Chapelet

18h30 : Messe lue

19h10 : Complies

Le mardi, sauf pendant les vacances scolaires, la messe du Cours Saint Projet a lieu à 08h30.

Permanence des prêtres

Tous les jours, un prêtre est à votre disposition de 15h00 à 18h30.

Lundi : Abbé Vella

Mardi : Abbé Gubitoso

Mercredi : Abbé Markiewicz

Jeudi : Abbé Vella

Vendredi : Abbé Gubitoso

Samedi : Abbé Vella

Offrandes de messes

Une messe : 17€ - une neuvaine : 170€ - un trentain : 510€

Sacristie

M. Henri-Alain Darniche

Linge de sacristie

Mme Raymonde Meyrou

Chorale paroissiale

Abbé Gubitoso

Répétition chaque vendredi à 20h30

Organiste

Mlle Aurélie Molinier

Nettoyage

Samedi matin de 9h à 12h

Quête

Mme de Lacheisserie

Flours

Mme Josiane Sauvêtre

Catéchisme pour enfants

Le mercredi à 17h15 (sauf vacances scolaires)

1^{er} groupe : Mme Josiane Sauvêtre

2^{ème} groupe : Abbé Vella

3^{ème} groupe : Abbé Gubitoso

Catéchisme pour lycéens

Le vendredi à 20h30 à St-Éloi - Abbé Vella

Jeunes - Groupe Saint-Michel

Aumônier : Abbé Gubitoso

Scoutisme - Groupe Lescure

Troupe Louis-Marie de Lescure, Meute Michel

Magon, Clairière Isabelle la Catholique

Aumônier : Abbé Markiewicz

Clan Saint-Martin

Aumônier : Abbé Gubitoso